

**Gilles PENOT** <penotgilles@gmail.com>

Risque sanitaire immeuble 33 place Pompidou à Levallois-Perret

Gilles PENOT <penotgilles@gmail.com>

14 janvier 2020 à 16:22

À : ars-dd92-se@ars.sante.fr

Cc : David Boulignat <david.boulignat@safar.fr>

Cci : Yvon Poras <poras.yvon@yrpconseil.com>, Dominique Lansalot Basou <dominiquelb07@yahoo.com>

Bonjour Monsieur, Madame

Je suis le président du Conseil Syndical du Syndicat des Copropriétaires "SDC Le Matisse" situé en bord de seine du 25 au 37 place Pompidou 92300 Levallois.

Je me permets de solliciter vos services car nous sommes en face d'un problème dont les risques sanitaires ne sont pas à négliger. En effet, un résident habitant le 33 place Pompidou au RDC, victime je pense d'une phobie contre les insectes, se permet de déverser tout autour de son appartement des produits chimiques qui empestent dans tous les étages. Nous avons pu vérifier qu'au minimum, après concassage, il déverse de la naphtaline en grande quantité dans le jardin. Mais si l'odeur est en partie reconnaissable, elle est masquée par une autre beaucoup plus forte qui nous rappelle un produit désormais interdit je crois en milieu urbain : le Cresyl. Nous ne sommes pas du tout certain qu'il utilise ce produit mais l'odeur y ressemble.

Je me suis rendu personnellement au 33 Place Pompidou et j'ai moi même, même au 4eme étage été fort incommodé au point de devoir sortir rapidement du bâtiment.

Nous avons bien sûr, avec le syndic (Cabinet Safar que je mets en copie de ce message) demandé à ce résident, puis à son propriétaire de faire cesser ce désordre mais rien n'y fait. A notre demande la police est passée mais il a refusé d'ouvrir sa porte. Nous en sommes donc au point de l'assigner en justice et à ce titre nous avons demandé à un huissier de passer faire les constats qui s'imposent.

Malheureusement tout cela prend du temps et je crains que les produits ne soient nocifs à la santé, cancérigène ou autre. C'est la raison pour laquelle je vous demande si vous pouvez intervenir le plus rapidement possible afin de faire des analyse et espérons le, nous rassurer sur la toxicité du produit. Dans le cas contraire nous serions amené à intervenir en référé avec si nécessaire nettoyage au frais du bailleur du logement et des alentours.

J'espère vous avoir convaincu de la recevabilité de la demande et de son urgence. N'hésitez pas à m'appeler sur mon portable (0630672823) pour tous renseignements complémentaires

Cordialement

Gilles Pénot